

**PARIS - PARIS -**

**SOCIÉTÉS**

**CONVOICATIONS  
AUX ASSEMBLÉES**

20/09/2021

554006

**RESIDENCE DU BOIS  
D'AUROUZE (TRANCHE 4)**

Société Anonyme en liquidation  
amiable au capital de 85 549,50 €  
Siège de liquidation :

**Parc de Stationnement  
du Rond-point Des Champs Elysées  
18 Avenue des Champs Elysées  
75008 PARIS**

RCS PARIS B 682 039 268  
SIRET 682.039.268.00011 703C

**Avis de convocation**

Mesdames et Messieurs les  
Actionnaires de la société RESIDENCE  
DU BOIS D'AUROUZE TRANCHE 4  
sont informés par Maître Montravers  
Marie-Hélène, représentant la SELARL  
MONTRAVERS YANG-TING, Mandataires  
Judiciaires associés, Liquidateur  
Amiable, qu'une assemblée générale  
extraordinaire se tiendra le :

**06 OCTOBRE 2021 à 14 heures 30**

**En l'Étude de Maître Montravers  
Yang Ting Selarl - 11 Boulevard de  
Sébastopol - 75001 Paris**

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour  
suivant :

**ORDRE DU JOUR**

***Assemblée générale extraordinaire***

1. Rapport du Liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation.
2. Accord sur les émoluments du liquidateur.
3. Examen et approbation des comptes définitifs de liquidation.
4. Quitus au liquidateur et décharge de son mandat.
5. Constatation de la clôture de la liquidation.
6. Pouvoir pour effectuer tous dépôts et formalités.

Les actionnaires pourront cependant  
participer aux votes des délibérations en  
envoyant :

- 1) Le formulaire de vote par correspondance
- 2) Le pouvoir sans indication de mandataire
- 3) Le pouvoir avec le nom du mandataire qui devra transmettre ses instructions sous la forme du formulaire de vote par correspondance

Les votes par correspondance et les  
pouvoirs sans mandataire ne seront pris  
en compte que si les formulaires dûment  
remplis parviennent à l'adresse du liquidateur  
de la société, trois jours au moins  
avant la réunion de l'assemblée générale  
et le formulaire de vote du mandataire  
quatre jours au moins avant la tenue  
de l'assemblée. En aucun cas **vous ne  
pourrez retourner** à la société à la fois  
une formule de procuration et un formulaire  
de vote par correspondance.

Nous vous prions de croire,  
Mesdames, Messieurs les actionnaires,  
l'expression de nos sentiments les  
meilleurs.

Maître Montravers Marie-Hélène  
Mandataire Judiciaire.